

1. La Morphologie

Éléments essentiels pour former le sentiment linguistique des apprenants vietnamiens



Trương Quang Đê

1. Introduction, la double articulation 2. Qu'est-ce que la morphologie? 3. Les parties du discours 4. Une terminologie traditionnelle pour les nouveaux concepts 5. A la recherche des morphèmes 6. Morphèmes libres et liés 7. Flexion et dérivation 8. Morphologie de l'oral et de l'écrit 9. Les allomorphes 10. La morphologie du genre 11. L'association entre terminaison et genre 12. La morphologie du nombre 13. La morphologie verbale 14. La morphologie comme trait distinctif 15. Bibliographie

1. Introduction, la double articulation

Toute communication se fait par énoncés successifs, le plus souvent par des passages composés de plusieurs énoncés, et quelquefois par des mots isolés, comme OUI, NON, SI, par exemple. La curiosité nous pousse à découvrir dans chaque énoncé les éléments qui le constituent.

Soit l'énoncé

Si j'avais su, je n'aurais pas accepté cette mission impossible

Nous voyons tout d'abord qu'il contient des mots que nous pouvons identifier sans difficulté avec notre connaissance élémentaire de grammaire. Il y en a 12, à savoir : si, j', avais, su, je, n', aurais, pas, accepté, cette, mission, impossible. Notre intuition nous dit que nous ne devons pas nous arrêter là : d'une part, le mot n'est pas l'unité la plus petite qui porte un sens. En effet, dans le mot « impossible » on peut voir des éléments tels que im, poss, et ible, qui portent chacun un sens. Ce sont justement ces éléments qui sont les plus petites unités de sens et qui sont appelés morphèmes. Scientifiquement parlant, une première décomposition de tout énoncé doit aboutir à des morphèmes. C'est ce qu'on appelle la première articulation.

Nous continuons notre décomposition, par exemple, avec le morphème *si*, et nous trouvons des sons /s/ et /i/ que nous appellerons *phonèmes*. C'est la *deuxième articulation* qui fait l'objet d'étude de la phonétique ou plus précisément de la phonologie.

L'étude de la première articulation nous amène à la *morphologie* qui sera l'objet de notre réflexion.

Il s'agit donc de l'étude des morphèmes, qui s'occupe de la variation de chaque mot dans l'énoncé pour découvrir, à partir de cette variation, un sens nouveau. Une langue dont les mots

ne varient pas (ou sont invariables) comme le vietnamien, n'a pas de morphologie proprement dite. Par contre, le français possède une morphologie abondante qui contribue à former le sentiment linguistique des sujets parlants (des francophones).

Ce cours de **morphologie française** est inspiré du travail d'un linguiste canadien, M. Lessard. Il s'écarte un peu des ouvrages traditionnels par le fait qu'il s'intéresse à des éléments oraux ou à des graphies qui constituent à coup sûr le sentiment linguistique des apprenants. Il s'agit plutôt ici de règles "sentimentales" et non de règles de grammaire normale auxquelles nous sommes tant habitués. Puisse cette approche apporter un nouveau souffle à la didactique dans notre pays à l'heure actuelle!

2. Qu'est-ce que la morphologie?

La **morphologie**, on l'a vu plus haut, s'occupe des plus petites **unités de forme et de sens**, qu'on appelle les *morphèmes*. Ainsi, on voit dans l'énoncé cité dans l'introduction

Si j'avais su, je n'aurais pas accepté cette mission impossible

les éléments suivants: **si**, **j'** (pour je), **av** (radical de avoir), **ai** (imparfait), **s** (première ou deuxième personne), **su** (participe passé de savoir), **je**, **n'** (pour ne), **au** (un autre radical de avoir), **r** (futur), **ai** (marque que ce futur est dans le passé), **s** (première ou deuxième personne), **pas**, **accept** (radical de accepter), **é** (participe passé), **ce** (déterminant), **tte** (féminin) **mission**, **im** (préfixe de négation), **poss** (de pouvoir), **ible** (suffixe pour possibilité). Nous avons en tout 21 morphèmes qui ont chacun une forme minimale (réduite quelquefois à un seul son, et un sens (lexical comme **mission**, et grammatical comme **je**). A raisonner de façon plus rigoureuse, les éléments *ne*, *pas* n'appartiennent qu'à un seul morphème dit *discontinu* noté [**ne...pas**] pour le sens d'une négation verbale.

A un moment donné, il existe un nombre fini de morphèmes dans une langue, qui constituent en quelque sorte les briques qu'on utilise pour faire des énoncés. Or, puisqu'il s'agit d'unités de forme et de sens, il faut étudier de front ces deux aspects : d'une part, nous verrons comment on peut classer les morphèmes du point de vue de leur forme et de leur fonctionnement; de l'autre, nous essayerons de saisir comment les morphèmes d'une langue (ici le français) structurent notre façon d'exprimer la réalité. Car, il faut reconnaître une chose importante dès le début: les morphèmes sont des entités très abstraites qui forment dans leurs oppositions une extraordinaire architecture mentale qui nous permet d'exprimer la réalité. Nous les utilisons sans toujours saisir cette complexité.

Revenons à notre décomposition ci-dessus. Nous nous sommes arrêté à la première articulation. Car si nous allons plus loin, nous aurons affaire à des phonèmes de la deuxième articulation qui ne portent plus de sens mais qui servent simplement d'éléments distinctifs pour identifier

différents morphèmes. Par exemple les phonèmes /R/ et /s/ ne donnent pas un sens quelconque lorsqu'ils sont employés seuls, ils servent à distinguer, par exemple, "pare" de "passe" (en transcription phonétique: /paR/ et /pas/).

3. Les parties du discours

La morphologie, étude des morphèmes, se situe généralement dans le cadre des parties du discours. Chacun des mots dans un énoncé se comporte différemment des autres. Il appartient à une classe définie, c'est une *partie du discours*. En morphologie traditionnelle, la définition des parties du discours (le Nom, le Verbe, l'Adjectif, l'Adverbe, le Pronom, la Préposition, la Conjonction, l'Article, l'Interjection) est souvent défectueuse car elle ne s'appuie que sur un seul critère. Par exemple, voici quelques définitions basées **sur le sens** (critère sémantique):

- Le Nom est un mot qui nomme une personne, un lieu, une chose ou un concept (*un professeur, une ville, un arbre, la grandeur etc.*)
- Le Verbe est un mot qui nomme une action (*parler, réfléchir, jouer, discuter...*)
- L'Adjectif est un mot qui nomme une qualité ou une relation (*beau, ferreux*)
- L'Interjection est un mot qui exprime un sentiment, une attitude (*hélas!, Ah*)

Ces critères sémantiques ne sont pas faux, mais ils sont difficiles à utiliser seuls, puisqu'ils sont assez imprécis. Prenons le mot "arrivée" par exemple, c'est un nom et non un verbe et pourtant il désigne une action. Le mot "rougeur" est un nom mais il désigne une qualité. C'est pour cela que nous avons maintenant tendance à utiliser en même temps plusieurs critères dans l'examen des parties du discours.

Ces critères, les outils spéciaux qu'on utilise pour manipuler l'objet d'étude, sont pour la morphologie **le sens, la forme et la distribution**. Par exemple, au point de vue du sens, un adjectif se lie à une qualité (une *belle* voiture), une relation (des livres *français*). Au point de vue de la forme, un adjectif varie en genre et en nombre (un cours *général*- une conclusion *générale* – les points *généraux*). Enfin au point de vue de la distribution, un adjectif peut changer de sens lorsqu'il se place avant ou après le nom (un étudiant *pauvre*- un *pauvre* étudiant). Il est d'ailleurs susceptible de suivre un adverbe de degré comme "très" (très heureux) ou un adverbe comparatif (plus beau), et ce n'est pas le cas pour le nom ni pour le verbe.

Prenons maintenant le cas des noms. Qu'est-ce qu'il y a dans le fonctionnement des noms qui les distingue des verbes? Du point de vue de la forme, les noms peuvent prendre le nombre singulier ou pluriel mais non la personne ou le temps. Par contre, on trouve toutes ces trois caractéristiques dans les verbes. Du point de vue de la distribution, les noms peuvent suivre un déterminant (*le* cahier, *cette* table, *ma* soeur...), mais non pas un pronom (*je cahier, *tu table, *elle soeur...). Par contre les verbes peuvent suivre un pronom (*je* marche, *il* travaille, *tu* pars...) mais non pas un déterminant (* le travaille *ce mange, *des parlez...).

Une autre partie du discours est l'adverbe comme *bientôt, hier, là...* Qu'est-ce qui distingue les adverbes des adjectifs? Entre autres choses, les adverbes ne s'accordent pas en genre ou en nombre: ils sont invariables. En outre, un adverbe peut suivre un verbe (elle travaille *là*) tandis qu'un adjectif suit ou précède un nom (un cahier *bleu*, un *petit* cahier).

4. Une terminologie traditionnelle pour les nouveaux concepts

En morphologie il faut connaître la terminologie traditionnelle pour la simple raison qu'on s'en sert dans les dictionnaires et dans les livres de grammaire par exemple. Mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit de *simples étiquettes* qu'il ne faut pas prendre pour des *réalités*. Il faut toujours essayer d'identifier les classes naturelles sur la base des *critères sémantiques, formels et distributionnels*.

Prenons d'abord le cas des pronoms. Le pronom est censé remplacer un nom (pro+nom). Or, on l'a vu *supra*, les mots *je, tu*, ne remplacent aucun nom puisqu'ils sont des déictiques et qu'ils indiquent le locuteur et l'allocutaire.

Le cas des adverbes nous invite aussi à bien réfléchir. L'adverbe est censé accompagner le verbe pour le compléter. Mais des mots comme *hier, aujourd'hui* s'emploient pour localiser dans le temps l'énoncé entier et non pas le verbe seul. Ce sont des **circonstants**. Des mots comme *heureusement, malheureusement...* marquent l'**attitude du locuteur** à l'égard de l'événement dont il parle. Ils n'ont rien à voir avec le verbe de l'énoncé. Seuls des mots comme *lentement, bruyamment...* suivent le verbe pour le compléter sur la manière.

Mais le cas le plus frappant du décalage entre l'étiquette et la réalité est le suivant. Considérons ce que disent souvent les grammaires traditionnelles:

le la les	sont des	articles définis
un une des	sont des	articles indéfinis
mon ma mes	sont des	adjectifs possessifs
ce (cet) cette ces	sont des	adjectifs démonstratifs

Or, même au premier coup d'œil, il est évident que les membres de cette liste ont quelque chose en commun. Dans tous les cas, on trouve une forme masculine singulière, une forme féminine singulière et une forme plurielle. Du point de vue de la distribution, on constate que tous ces éléments peuvent précéder un nom ou un adjectif. Et pourtant, dans la terminologie traditionnelle, on appelle les deux premiers membres de la liste des *articles* et les deux derniers des *adjectifs*. Ce qui est pire, c'est que les adjectifs possessifs et démonstratifs ne satisfont même pas aux critères des adjectifs, dans le sens qu'on ne peut mettre un adverbe de degré devant une forme de la sorte (*très mon cahier).

On voit donc que la terminologie traditionnelle correspond assez mal à la réalité linguistique. C'est à cause de tout cela que les linguistes utilisent un autre terme pour nommer les quatre sortes de formes: on les appelle des **déterminants** puisqu'ils déterminent un nom.

On mettra dans la catégorie des déterminants (en vertu du critère distributionnel)

- ce que la terminologie traditionnelle appelle adjectifs indéfinis: quelque/quelques; certain/certaine/certains/certaines; chaque/plusieurs; différents ; divers; tout/toute/tous/toutes; aucun/aucune; tel/telle/tels/telles; nul/nulle....
- l'adjectif interrogatif: quel/quelle/quels/quelles

5. A la recherche des morphèmes

Nous avons réalisé la décomposition d'un énoncé en morphèmes pour le cas de la phrase complexe:

Si j'avais su, je n'aurais pas accepté cette mission impossible.

Nous avons obtenu dans cette décomposition 16 morphèmes simples différents: *si, je, av, ai, s, su, au, r, accept, é, ce, tte, mission, im, poss, ible et un morphème discontinu [ne....pas].*

Notre décomposition n'a pas rencontré de sérieux obstacles. Mais le plus souvent on a affaire à des cas plus complexes.

Prenons la liste suivante:

1. acheteur, fleur, danseur, acteur
2. cuisinette, cigarette, toilette, fillette

Considérons la forme *eur* dans la première liste. S'agit-il d'un morphème dans tous les cas? On peut le déterminer en se demandant:

- si la même forme est présente dans tous les cas.
- si cette forme porte le même sens dans tous les cas.
- si cette unité de forme et de sens se trouve dans au moins un autre contexte.

Or, on constate que dans *acheteur* et *danseur* la forme *eur* signifie la personne qui fait l'action indiquée par le verbe. Cette unité de forme et de sens se trouve dans ces deux contextes, et dans d'autres aussi (*vendeur, buveur, lanceur* etc). Il s'agit donc d'un morphème. Par contre, dans le cas de *fleur*, la suite de lettres *eur* n'a pas de sens. Seule la suite totale *fleur* signifie quelque chose. La suite *eur* n'est donc pas un morphème dans *fleur*.

Le cas d'*acteur* est un peu plus complexe. On est tenté de voir dans *eur* la même unité qu'on

a vue dans *acheteur* et *danseur*. Mais dans ce cas, quel serait le statut de *act-*? On peut voir dans “*acheteur*” et “*danseur*” les verbes “*acheter*” et “*danser*”. Mais quel serait le verbe correspondant à *acteur*? Serait-il *agir*? Dans ce cas, il y a une différence de forme. On voit qu’ici nous avons le sentiment d’un suffixe, sans pouvoir en saisir la base. En fait, on entend parfois la forme créée *acter*, où on a refait un verbe à partir d’un nom en *eur*.

Passons à la deuxième liste. Dans le cas de *cuisinette* et de *fillette*, nous avons le sentiment que *-ette-* s’ajoute à un nom pour signifier “un x qui est petit”. Ainsi une *cuisinette* est une petite cuisine et une *fillette* une petite fille. Mais passons à *cigarette*. Historiquement il s’agit d’un petit cigare. Mais ce sentiment n’est pas partagé par les locuteurs actuels, qui voient dans *cigarette* une unité. Il en va de même pour *toilette*. Historiquement, il s’agit d’une petite toile utilisée pour tenir les produits de maquillage. Par la suite, on a étendu le nom à la pièce où on avait l’habitude de se maquiller. Donc, en français moderne, il faut analyser *cigarette* et *toilette* comme des unités.

Les exemples donnés plus haut illustrent un principe important: il faut étudier une langue à un moment donné (étude synchronique). L’histoire de la langue, inaccessible à la plupart des locuteurs, et sans importance pour la communication, n’entre pas en ligne de compte.

Exercice 1. A partir des expressions “vingt ans *après*”, “quatre heures *durant*”cherchez une catégorie de discours contenant les mots “*après*”, “*durant*”. Quel lien y a-t-il entre ces mots et les prépositions?

Exercice 2. Identifiez les morphèmes dans les mots suivants: *page*, *découpage*, *démon*, *coupure*, *facture*.

6. Morphèmes libres et liés

Les morphèmes sont de plusieurs types. Considérons, par exemple, les formes *en italique* et **en gras** dans la liste suivante:

1. *tables*
2. *grandes*
3. *souvent*
4. *marcherait*
5. *vendeur*
6. **incomplet**

Les formes en italique sont des *morphèmes libres* ou bases lexicales. On peut les trouver seuls et on peut en ajouter de nouveaux à une langue (en les empruntant à d’autres langues par exemple). Par contre, les formes **–s**, **–es**, **–erait**, **–eur**, **in-** sont des *morphèmes liés* ou des affixes.

Ils n'arrivent pas seuls dans le discours et la liste des morphèmes liés est en principe fermée: elle ne contient qu'un nombre fini d'éléments et il est rare qu'on puisse ajouter une nouvelle terminaison ou un nouveau préfixe ou suffixe à une langue.

En vietnamien, “*khoâng*” est un morphème libre puisqu'il s'emploie de façon indépendante dans la phrase.

-Nou *khoâng* ñeán.

-Anh ñi Ha noãi a? –*Khoâng*. Minh ñi Hueá.

Cependant les morphèmes “*voâ*”, “*baát*” qui ont le même sens que “*khoâng*” ne sont que des morphèmes liés. On ne trouve leur emploi que dans des mots dérivés tels que *voâ gia cõ*, *voâ tinh*, *voâ hain*....; *baát löông*, *baát minh*, *baát töû*....

7. Flexion et dérivation

Considérons le mot *vendeurs*. Nous pouvons identifier trois morphèmes dans ce mot: *vend* = donner en échange d'argent; *eur* = quelqu'un qui a fait l'action indiquée dans la base verbale; *-s* = pluriel. La forme du mot *vend + eur + s* nous indique qu'il y a des couches de formation à partir de la base. Le suffixe *-eur* s'ajoute d'abord pour transformer une base verbale *vend* en un nom *vendeur*. Ensuite, l'élément de flexion *-s* s'ajoute au nom *vendeur* pour faire un nom pluriel. La situation ci-dessus peut se résumer en ces termes: à un morphème libre (*vend*) peuvent s'ajouter des morphèmes liés (*-eur*, *-s*) pour faire des mots nouveaux. Ainsi, ces morphèmes liés, dans une langue comme le français, appartiennent à deux classes différentes.

- les morphèmes du type *-eur* (*ant*, *isme*, *iste*, *ure*...) changent la catégorie grammaticale et aussi l'identité du mot de base.

Du verbe *vend* on a le nom *vendeur*

Du nom *raison* on a l'adjectif *raisonnable*

De l'adjectif *beau* on a le nom *beauté*

Du nom *France* on a le verbe *franciser*

.....

On voit bien que *vend* n'est pas le même mot que *vendeur*, pas plus que *raison* n'est pas le même mot que *raisonnable*. Cette opération s'appellera **la dérivation**.

Par contre, les morphèmes de type *-s* (et autres marques du nombre et du genre des noms et des adjectifs; les marques du temps, du mode, de la personne pour les verbes) ne changent ni la catégorie grammaticale, ni l'identité du mot.

On voit par exemple que *vendeurs* et *vendeur* ne sont que deux formes différentes d'un même mot. Tout comme *mange*, *mangeais*, *mangerions*, *mangeâmes*....sont autant de formes conjuguées d'un même verbe. Cette opération s'appellera **la flexion**.

Sur la base de cette différence dérivation/flexion, nous distinguons deux types d'opérations morphologiques. Il y a des opérations qui donnent des mots nouveaux (l'ajout de suffixes, de préfixes, etc.) qu'on classe dans la *morphologie dérivationnelle*.

Il y a des opérations qui ne donnent pas de mots nouveaux (comme l'ajout de marques du pluriel ou de terminaisons verbales) qu'on classe dans la *morphologie flexionnelle*. Une langue comme le français où la flexion joue un rôle important est dite *langue flexionnelle*. Le vietnamien, qui n'a pas de flexion, est considéré comme une *langue à morphologie réduite*.

Enfin, notons que pour la plupart des langues flexionnelles, on a tendance à mettre les morphèmes flexionnels après (ou à l'extérieur) des morphèmes dérivationnels.

Exemple: vend-*eur-s*; étudi-*ant-e*; grand-*i-r-ait* etc.

Expérience: Cherchez des exemples pour montrer que la dérivation précède la flexion.

8. Morphologie de l'oral et de l'écrit

Quand on fait de la morphologie, il faut bien distinguer **les niveaux oral et écrit**. Les opérations et les morphèmes changent d'un niveau à l'autre. Ainsi, à l'écrit, dans l'opposition *le chat/ les chats*, on aura deux marques s pour le pluriel à la fin de chaque mot au singulier. Par contre, à l'oral / a /le a/, on aura un seul changement de marque en e.

Prenons un autre exemple: la conjugaison du verbe *marcher* au présent de l'indicatif.

A l'écrit		A l'oral
Je marche		maR
Tu marches	ty	maR
Nous marchons	nu	maR
Vous marchez	vu	maR e
Il (Elle) marche	il (l)	maR
Ils (Elles) marchent	il (l)	maR

Ici aussi, il y a plus d'indices de la personne à l'écrit qu'à l'oral. A l'écrit, le pronom personnel change (je-tu-il-nous-vous-ils), ainsi que la terminaison verbale (-e, -es, -ons, -ez, -ent). A l'oral, pour la première et la deuxième personne du pluriel, le pronom et la terminaison verbale changent comme à l'écrit (nu / vu e). Pour le reste, seul le pronom change (/ty/il). A la troisième personne, l'oral ne fait pas de différence entre le singulier et le pluriel (il maR /il maR).

Des exemples précédents, il y a deux conclusions à tirer, qui se confirment d'ailleurs en français:

1. Il existe plus d'indications morphologiques à l'écrit qu'à l'oral. En d'autres termes, l'écrit est **redondant**. L'écrit présente plus de marques qu'il n'est nécessaire, car sans doute dans un texte écrit, le locuteur (ici le scripteur) n'est pas là pour s'expliquer en cas de confusion. L'oral est plus économique, sans doute parce que le locuteur est là pour s'expliquer au besoin.
2. A l'oral, il y a une forte tendance en français à mettre les marques morphologiques au début des suites (ceci est clair pour les pronoms personnels et les déterminants) plutôt qu'à la fin. Là aussi, il s'agit d'une mesure d'économie: on retient plus facilement le début des mots que leur fin.

9. Les allomorphes

En phonologie, le même phonème peut se manifester dans plusieurs formes différentes sans que cela change le sens des mots. Par exemple, il existe plusieurs prononciations possibles pour le [R] en français. On les appelle des *allophones*. Or, on trouve la même chose au niveau des morphèmes. Il s'agit de formes diverses ayant exactement le même sens, et dont la forme dépend de facteurs contextuels. On parle d'**allomorphes**. Voyons un premier cas:

inacceptable
introuvable
immoral
immobile
immangeable
impossible
imbuvable
illogique
irréel

Dans tous les cas, il y a un mot de base (acceptable, trouvable, mangeable, etc.) auquel on ajoute un *préfixe négatif*. Ce qui est *inacceptable* est non acceptable, ce qui est *introuvable* est non trouvable, et ainsi de suite. Mais ce préfixe varie selon la base. Au niveau oral, on trouve [], [i], [in], [il], [iR]. Qu'est-ce qui détermine le choix entre les différentes variantes? Examinons les mots de base. On trouve [il] devant un mot qui commence par [I]; [iR] devant un mot qui commence par [R]. Mais les autres? En fait, la règle est en deux parties: on trouve [in] devant un mot qui commence par une voyelle, et [é] ou [im] devant un mot qui commence par une consonne. Dans le cas des deux derniers, c'est [é] qui est la forme la plus systématique. Quand on fait des mots nouveaux en français, c'est [é] qu'on trouve: *immontrable*, *immanquable*, etc. On trouve [im] dans quelques mots anciens commençant en [m]. Chacune des formes [], [in], [il], [iR] est un *allomorphe* d'un même morphème. On représente ce morphème général par IN-

Dans la conjugaison des verbes, nous avons le plus souvent différents allomorphes pour le radical.

- v, va, al, ir.....pour le verbe aller.
- suis, es, fut, étais, ...pour le verbe être.
- ai, av, eu, aur, ay...pour le verbe avoir.
- sa, su, sav, ...pour le verbe savoir.

10. La morphologie du genre

Le genre concerne surtout le Nom et l'Adjectif. Il est une caractéristique du français qui pose des problèmes aux apprenants. Dans ce qui suit, nous examinerons quelques aspects de ce phénomène.

Genre et Sexe

Une première distinction s'impose entre genre et sexe. Le premier concerne une distinction strictement grammaticale entre deux valeurs, le masculin et le féminin. Ainsi, le mot "mur" est masculin, mais le mot "table" est féminin. Par contre, le sexe concerne une caractéristique des êtres animés, entre les mâles et les femelles. Il peut exister une correspondance entre le genre masculin et le sexe mâle (le dentiste, un ouvrier), et entre le genre féminin et le sexe femelle (la chanteuse, une technicienne, une chatte), mais ceci n'est pas toujours le cas. On dit par exemple *la victime*, qu'il s'agisse d'un homme ou une femme, et jusqu'à récemment *un guide* pour un homme ou pour une femme.

Attribution du genre

Le choix du genre pour un nom donné n'est pas **aléatoire**. Une variété de facteurs entre en ligne de compte pour déterminer la valeur.

a. A un premier niveau on trouve des **facteurs morphologiques**. Par exemple, les mots composés à base verbale (formule: V + N) sont masculins. Ainsi même *glace* et *boîte* sont féminins, *brise-glace* et *ouvre-boîte* sont masculins. De même, les verbes utilisés dans une fonction nominale sont masculins: le boire, le manger, le sortir, le parler, le dire etc. Enfin, les noms d'emprunt sont pour la plupart des cas masculins: le bambou, le nuoc-mam, le dancing etc.

b. Au niveau du sens (**facteurs sémantiques**), on note que certaines classes de noms possèdent le même genre. Ainsi les jours de la semaine (*lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche*) sont masculins, de même que les mois (*janvier, février*, etc.). Les noms d'arbres sont masculins (*un pommier, un orme, un érable*), mais les noms de fruits sont en général féminins (*une pomme, une cerise, une banane*).

c. Finalement, la composition phonologique (**facteurs phonologiques**) des mots peut donner une indication de leur genre. Les mots se terminant en [ier], par exemple, sont en principe

masculins tandis que les mots se terminant en [ion] sont en général féminins (*une émotion, la friction*).

11. Association entre terminaison et genre

Les francophones sont sensibles au genre et arrivent le plus souvent à mettre le genre qui convient. Cette capacité est sans doute renforcée par le phénomène d'accord, dans lequel la forme de l'adjectif ou du déterminant signale le genre. En effet, lorsqu'on dit "une belle table", on marque l'accord deux fois.

Alors que nous voyons une association entre terminaison et genre, la structure morphologique des noms complexes détermine normalement le genre des inanimés.

Erreurs dans l'attribution du genre

Les apprenants de français langue étrangère ou langue seconde ont très souvent énormément de difficulté à maîtriser le genre. On relève un grand nombre de fautes, même parmi les apprenants relativement avancés. Qu'est-ce qui se passe?

L'une des explications vient du fait que les apprenants ont accès à un plus petit nombre de stratégies pour attribuer le genre. Par conséquent, ces stratégies sont souvent *surgénéralisées*. Prenons un cas particulièrement frappant. La plupart des apprenants ont tendance à mettre au féminin les mots qui se terminent par –e à l'écrit. C'est ainsi qu'on trouve des formes comme *la caractère, *la thème, *la décembre. Cette erreur s'explique en partie par le fait qu'il existe un grand nombre de mots français en –e qui sont effectivement féminins: *la page, la table, la lumière*. Tout simplement, les apprenants ont étendu la règle à trop de cas. Et ils tendent à maintenir cette façon de faire puisque très souvent la stratégie donne la bonne réponse.

Une stratégie un peu plus sophistiquée amène aussi les apprenants à attribuer au féminin un nom se terminant par [s] comme *silence* et au masculin un nom qui se termine par [ə] comme *rage*. En fait, la majorité des noms en [s] sont du féminin: *la danse, la science, la chance...* et la majorité des noms en [ə] (village, partage) sont du masculin. *Silence* et *rage* font exception à la "règle" affectant leur terminaison. En faisant cette erreur, les apprenants appliquent une "règle" phonétique en la surgénéralisant.

Nous mettons le mot "règle" entre guillemets, puisque les terminaisons phonétiques ne fournissent que l'indice d'une tendance en ce qui concerne le genre. Si l'on regarde les noms en [e] par exemple, on voit que, même si 90% sont du masculin (palais, délai, parquet, carnet...), certains des plus communs sont du féminin (la haie, la craie, la monnaie...).

Les stratégies d'évasion

Voici quelques stratégies qui aident les apprenants, en cas de doute, à éviter de faire une erreur de genre.

- a) A la place du mot propre (par exemple le mot *livre*), on utilise ses formes au pluriel déterminé ou indéfini. Ainsi, au lieu de dire "J'ai oublié mon livre", on dit : "J'ai oublié des livres" (quelques livres, plusieurs livres, mes livres...).
- b) On utilise "une sorte de...", "une espèce de..." dans une conversation familière. Ainsi l'on dit "J'ai oublié une sorte de livre..."
- c) On utilise la forme non marquée pour un adjectif en cas de doute sur un accord. Qu'est-ce que c'est qu'une forme non marquée? Dans beaucoup d'oppositions linguistiques, il existe une forme plus simple que l'autre. Assez souvent, le singulier est plus simple que le pluriel (cf. cheval, chevaux), le présent est plus simple que d'autres temps comme l'imparfait et le passé composé (cf. vois/voyais-a vu). Ces formes simples qu'on appelle *non marquées* ont tendance à être plus fréquentes que les formes marquées, et assez souvent on peut remplacer une forme marquée par une forme non marquée. C'est ainsi que lorsqu'on raconte une histoire, on peut remplacer le passé composé et l'imparfait par le présent.

Dans le domaine du genre, c'est le masculin qui représente la forme non marquée. On peut démontrer cela par sa plus grande simplicité (cf. petit/petite), par sa plus grande fréquence dans le texte et par le fait que la combinaison du masculin et du féminin donne le masculin (cf. la ville et le fleuve sont très beaux). En d'autres termes, le masculin représente une sorte de défaut qu'on met, sans nécessairement choisir. C'est cela qui explique pourquoi dans le français des apprenants, on trouve beaucoup de masculins, en grande partie pour les cas où ils ont des doutes sur le genre.

12. La morphologie du nombre

Parmi les parties du discours concernées par le nombre, on compte le Nom, le Verbe, l'Adjectif, le Déterminant et le Pronom. Nous allons examiner leur cas, l'une après l'autre sur les deux plans écrit et oral.

Morphologie du nombre à l'écrit

A. Le Nom et l'Adjectif

En général, pour faire le pluriel d'un nom (ou d'un adjectif) on ajoute -s à la fin du mot. Ex: un étudiant/des étudiants; une maison/des maisons. *C'est -s qui est le morphème pour marquer le pluriel à l'écrit.* Pour les mots qui se terminent par -s, -x, -z le morphème du pluriel n'est plus nécessaire: une vis/des vis; un choix/des choix; le nez/les nez.

Remarques:

1. Le pluriel grammatical: Quelquefois un nom au pluriel ne désigne qu'un seul objet, c'est le cas pour les ciseaux, les funérailles, les fiançailles etc. L'accord est normal: *les ciseaux sont cassés*.
2. Le pluriel sémantique: Un nom au singulier peut signifier la pluralité : la plupart, la majorité, un grand nombre. L'accord se fait en général au pluriel: *la plupart sont venus, la majorité ont donné leur avis*.
3. La plupart des noms d'origine étrangère suivent la règle générale : un bifteck-des biftecks, un référendum-des référendums. Pour les autres cas, on a deux pluriels possibles: un maximum-des maximums ou maxima, un match-des matchs ou matches, un barman-des barmans ou barmen.

B. Les déterminants

Type de déterminant	Singulier		Pluriel
ARTICLE	M le un du	F la une de la	M et F les des des
ADJECTIF POSSESSIF	mon ton son	ma ta sa	mes tes ses nos vos leurs
	notre votre leur		

Type de déterminant	Singulier		Pluriel
ADJECTIF DÉMONSTRATIF	M ce, cet	F cette	M et F ces
ADJECTIF INDÉFINI	quelque certain chaque tout aucun tel	quelque certaine chaque toute aucune telle	quelques certains certaines plusieurs tous toutes tels telles

C. Le Pronom

Le pronom, dans la terminologie traditionnelle représente la notion de personne pour le verbe. Dans la partie réservée à la personne du verbe, nous traiterons en détails cette notion. Ici, nous nous bornerons à examiner les formes de ces mots personnels au singulier et au pluriel.

Personne	Singulier	Pluriel
Première	Je	Nous
Deuxième	Tu	Vous
Troisième	Il, Elle	Ils, Elles
3e personne indéfinie	on	on

On voit qu'à chaque personne correspond un pronom ou précisément un mot personnel qui indique à la fois le nombre et le genre.

D. Le verbe

Considérons les conjugaisons suivantes des verbes CHANTER (1er groupe), FINIR (2e groupe) et COURIR (3e groupe)

Présent	Imparfait	Futur simple
<i>Je chante Nous chantons Tu chantes Vous chantez Il chante Ils chantent</i>	<i>Je chantais Nous chantions Tu chantais Vous chantiez Il chantait Ils chantaient</i>	<i>Je chanterai Nous chanterons Tu chanteras Vous chanterez Il chantera Ils chanteront</i>
Présent	Imparfait	Futur simple
<i>Je finis Nous finissons Tu finis Vous finissez Il finit Ils finissent</i>	<i>Je finissais Nous finissions Je finissais Nous finissions Il finissait Ils finissaient</i>	<i>Je finirai Nous finirons Tu finiras Vous finirez Il finira Ils finiront</i>
Présent	Imparfait	Futur simple
<i>Je cours Nous courons Tu cours Vous courez Il court Ils courent</i>	<i>Je courais Nous courions Tu courais Vous couriez Il courait Ils couraient</i>	<i>Je courrai Nous courrons Tu courras Vous courrez Il courra Ils courront</i>

A l'écrit, comme on le voit, nous avons les oppositions formelles:

- Présent: Pour les verbes du premier groupe e/ons; es/ez; e/ent
- Pour les verbes du second groupe: i/issons; is/issez; it/issent
- Pour les verbes du troisième groupe: s/ons; s/ez; t/ent

Imparfait: Pour le 1er groupe	ais/ions; ais/iez; ait/aient
Pour le 2e groupe	ais/ions; ais/iez; ait/aient
Pour le 3e groupe	ais/ions; ais/iez; ait/aient
Futur simple: Pour le 1er groupe	rai/rons; ras/rez; ra/ront
Pour le 2e groupe	irai/irons; iras/irez; ra/iront
Pour le 3e groupe	rrai/rrons; rras/rrez; rra/rront

Morphologie de l'oral

Le nom

Dans la prononciation, le morphème –s du pluriel ne se fait pas sentir, pas plus pour –x par ailleurs. Il n'y a rien qui puisse nous aider à distinguer *maison* au singulier de *maisons* au pluriel ni *hibou* au singulier de *hiboux* au pluriel. Par contre, avec des noms commençant par une voyelle ou pas un h muet (cf. ami, habitude), entre le déterminant et le nom il y a toujours le son [z] qui intervient: des (z)amis, ces (z)habitudes.

On retrouve ce son [z] quand on passe d'un verbe conjugué du singulier au pluriel, par exemple de *il aime* / *ils (z)aiment*.

Avec les pronoms c'est pareil: de *j'habite* à *nous (z)habitons*, on voit apparaître le son [z].

Conclusion: le son [z] est perçu par les sujets parlants comme une marque du pluriel à l'oral. Là où réside le pluriel, on a ce son [z]. Il ne s'efface que quand on rencontre une consonne. Il pense/ils pensent; une maison, des maisons....

Pour le verbe, il y a des sons qui marquent le singulier et des sons qui marquent le pluriel. C'est cela qui forme le sentiment linguistique des francophones.

13. La morphologie verbale

Un autre domaine où la morphologie flexionnelle a son mot à dire, est celui de la morphologie verbale. Le système verbal du français est assez complexe et difficile pour des apprenants vietnamiens dont la langue maternelle ne connaît rien de pareil. Nous allons examiner un certain nombre de caractéristiques de ce système. Mais avant de commencer, il nous faut bien retenir l'objectif de notre analyse. Il s'agit non seulement d'identifier les différentes formes possibles du verbe français, mais aussi leur contribution au sens. Nous verrons qu'en tant que système, la morphologie verbale définit une sorte d'*architecture mentale* qui permet aux locuteurs de saisir et d'exprimer les actions dans le temps.

Formes fléchies et formes non fléchies du verbe

Une première distinction s'impose entre les formes fléchies qui portent des marques du temps, de personne, de mode et de voix ; et les formes non fléchies telles que l'infinitif, le participe qui ne portent pas de telles marques.

L'infinitif, en particulier, représente le verbe dans son état le plus neutre: sans spécification aucune. C'est pour cette raison qu'on l'utilise dans les entrées lexicographiques (des dictionnaires). C'est aussi cela qui explique pourquoi l'infinitif peut fonctionner comme un nom, qui lui aussi est dépourvu de marques temporelles, ou de personne. Ainsi l'on peut dire:

1. Marcher, c'est difficile. Ce livre, c'est difficile.
2. J'aime marcher. J'aime ce livre.

Le participe présent est presque aussi neutre que l'infinitif, sauf qu'il ajoute le concept d'action continue. On dira par exemple que le mot "marchant" implique le déroulement du temps, mais ne spécifie pas la personne, le nombre ou le point dans le temps. On peut utiliser le mot "marchant" pour parler du passé (cf. En marchant, j'ai vu un grand arbre), du présent (En marchant, je calcule la hauteur de l'arbre) ou du futur (En marchant, je penserai à ton problème).

Le participe passé est analogue, sauf qu'il ajoute le concept d'une action accomplie: *les enfants gâtés, les livres lus*. En outre, le participe passé peut porter les marques du nombre et du genre: fini-finié-finis-finies. Par contre, il ne porte pas de marques de personne, de temps, de mode ou de voix.

Si l'infinitif a une ressemblance frappante avec le nom, les participes ont une ressemblance évidente avec l'adjectif. C'est pourquoi le glissement entre les deux classes est assez facile.

Toutes les autres formes verbales sont à mettre dans les formes fléchies. Ainsi, en les analysant, on doit tenir compte des notions de personne, de temps, de mode et de voix.

La personne

Traditionnellement, on distingue trois personnes en français et deux nombres, ce qui donne le tableau de conjugaison qu'on voit tous les jours. Mais en regardant attentivement les personnes, on constate que leurs sens sont assez complexes.

Prenons la première personne du singulier *je* dans *je travaille*. Quel est le sens de cette personne? On constate que cela signifie "la personne qui s'exprime". Par contre, la deuxième personne du singulier (*tu travailles*), signifie "la personne à qui l'on s'adresse". Finalement, la troisième personne du singulier (*il/elle travaille*) signifie "la personne ou la chose dont on parle".

Si l'on passe au pluriel, on note que la première personne *nous* ne signifie pas simplement "*je + je*". Au contraire c'est là un sens qu'elle ne peut pas avoir. Le mot *nous* signifie plutôt "*je + tu*" ou bien "*je + il/elle*" ou bien "*je + tu + il/elle*". Dans le premier et le troisième cas, on a un *nous dit inclusif* (toi inclus), tandis que dans le deuxième cas on a un *nous exclusif* (toi exclu) [cf. en vietnamien nous inclusif = *chùng ta*; nous exclusif = *chùng toài*].

Pour ce qui est de la deuxième personne du pluriel, on note que le *vous* (mis a part le *vous* de politesse pour *tu*), ne signifie pas seulement "*tu + tu*" mais aussi "*tu + tu + il/elle*" ou bien "*tu + il/elle*".

Par contre la troisième personne du pluriel *ils* signifie bien "*il/elle + il/elle*". On constate que les personnes en français représentent une hiérarchie, dans laquelle la première personne prime sur la seconde et la seconde sur la troisième. Cela se résume dans les formules suivantes:

$$1 + 2 = 1 \qquad 2 + 3 = 2$$

$$\text{je} + \text{tu} = \text{nous} \qquad \text{tu} + \text{il} = \text{vous}$$

Sur le plan formel, il est utile de noter que la personne se marque surtout par le pronom. Dans la langue parlée en particulier, il existe assez peu de terminaisons prononcées qui marquent la personne. Cela se voit par exemple, dans le présent et l'imparfait d'un verbe comme "*marcher*", où il n'y a que deux marques, pour la première et pour la deuxième personne du pluriel.

maR	maR
tymaR	tymaR
ilmaR	ilmaR
numaR	numaR
vumaR	vumaR
ilmaR	ilmaR

En français contemporain, on a tendance à simplifier le système verbal en utilisant le pronom indéfini "*on*" avec la troisième personne du singulier pour remplacer *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *nous*, *vous*, *tu* et même *je*.

Voici quelques exemples authentiques.

1. *on* = je Allez, vous êtes fou, dans vos transports jaloux
Et ne méritez pas l'amour qu'*on* a pour vous!
(Molière)

2. on = nous Se quitter! Vilaine.....**On** se verra tous les jours.....Tu viendras, je viendrai.
(Rolland)
On était restés bons camarades.
(Hugo)
On était perdus dans une espèce de ville.
(Barbusse)
Ma petite Paule! Douze ans qu'**on** ne s'est pas vues! **On** ne se serait pas reconnues.
(Simone de Beauvoir)
3. on = vous, tu Une voix derrière lui demanda: "**On** est ici?"
(Maupassant)
Elle leva son voile et murmura: "Eh bien, **on** ne m'embrasse pas?"
(Maupassant)
Eh bien, petite, **on** est toujours fâchée?
(Maupassant)
4. on = nous, vous, ils, elles
On ne peut pas mourir, soi.
(Dorgelès)

Le mode

Lorsqu'on parle, on se trouve dans une situation particulière. Mais en même temps, on a la possibilité d'envisager la réalité de diverses façons. C'est le mode qui nous permet de le faire. On distingue les modes suivants en français : l'indicatif, l'impératif, le subjonctif, le conditionnel, le participe, l'infinitif. Pour ce qui est de la flexion des mots (objet de notre étude), en l'occurrence la flexion des verbes, les 4 premiers modes nous intéressent. Comme le conditionnel, au point de vue de la forme, s'assimile à l'indicatif: le complexe *rais* se décomposant en *r + ais*, un morphème du futur + un morphème de l'imparfait, nous n'en tiendrons pas compte. Il nous reste à examiner l'indicatif, l'impératif et le subjonctif.

D'abord revenons à des verbes CHANTER, FINIR ET COURIR et voyons comment ils se conjuguent à ces trois modes.

INDICATIF PRÉSENT

Je chante	Nous chantons	Je finis	Nous finissons	Je cours	Nous courons
Tu chantes	Vous chantez	Tu finis	Vous finissez	Tu cours	Vous courez
Il chante	Ils chantent	IL finit	Ils finissent	Il court	Ils courent

IMPÉRATIF

Chante !	Finis!	Cours!
Chantons !	Finissons!	Courons!
Chantez !	Finissez!	Courez!

SUBJONCTIF PRÉSENT

Que je chante	Que nous chantions	Que je finisse	Que nous finissions
Que tu chantes	Que vous chantiez	Que tu finisses	Que vous finissiez
Qu'il chante	Qu'ils chantent	Qu'il finisse	Qu'ils finissent
Que je coure	Que nous courions / Que tu courres	Que vous couriez / Qu'il coure	Qu'ils courent

L'impératif

Prenons en premier lieu le mode impératif. On dit à quelqu'un: *Ferme la porte!* Qu'est-ce que cela implique? D'abord, notons deux choses. Il faut qu'il existe une porte ouverte pour que cette phrase soit utilisable. Deuxièmement, il faut qu'on s'adresse à une personne (ou à un être animé) capable de fermer la porte. Il serait bizarre de dire "*Ferme la porte!*" à un livre ou à une chaise. Et il serait également bizarre de dire "Apportez-moi le mur!" ou "Mettez la lune là!" en parlant d'un vrai mur ou de la vraie lune. C'est que le mode impératif suppose un objectif *non pas encore réalisé, mais réalisable*, ainsi qu'un interlocuteur capable de réaliser cet objectif. On pourrait donc qualifier le sens de l'impératif comme une "réalité à produire".

Le mode impératif est possible à la deuxième personne, puisque c'est l'interlocuteur qui est censé produire la réalité que veut la personne qui prononce la phrase impérative. Il est aussi possible à la première personne du pluriel, dans le cas de *nous inclusif*, par exemple: "Toi et moi, allons au cinéma maintenant!". L'impératif est impossible dans le contexte d'un *nous exclusif*. Par exemple: *"Ma sœur et moi, allons au cinéma!".

En outre, l'impératif suppose une réalité présente. On ne peut pas demander à quelqu'un d'avoir fait quelque chose dans le passé. Cependant, dans les grammaires classiques, on continue à mentionner un impératif passé: *Ayez eu confiance en lui!*, *Soyez arrivé à l'heure!* Tout cela avec des connotations très littéraires.

Le subjonctif

Le subjonctif, comme l'impératif, n'est pas utilisé pour dire la réalité d'un événement. Considérons les exemples suivants:

1. Il est impossible qu'il soit en retard.
2. Il est possible qu'il soit en retard.

3. Je ne veux pas qu'il soit en retard.
4. Je ne pense pas qu'il soit en retard.
5. Je sais qu'il est en retard.
6. Il sera probablement en retard.
7. J'espère qu'il sera en retard.
8. Je pense qu'il est en retard.

Notez que dans les 4 premiers cas, on trouve le mode subjonctif, tandis que dans les 4 derniers, c'est l'indicatif qui se manifeste. D'où vient la différence? Dans les 4 premiers cas, il s'agit d'une situation qui met en question la réalité de l'événement (ici le fait d'être en retard). Par contre, dans les 4 derniers cas, cette réalité est vue comme vraie et présente.

A cause d'exemples de cette sorte, on peut identifier la valeur du mode subjonctif: le subjonctif identifie un événement comme irréel, c'est-à-dire, sans rapport nécessaire avec la réalité.

L'indicatif

Si l'impératif identifie un événement qu'on voudrait obtenir, et le subjonctif l'irréalité d'un événement, l'indicatif représente une simple constatation de la réalité, sans jugement ni objectif à atteindre.

Lorsqu'on dit: "Je vois ton ami", on ne fait qu'une observation. C'est cette absence d'élément supplémentaire qui fait que l'indicatif est le plus neutre des modes flexionnels.

On peut aussi montrer la neutralité (ou en d'autres termes, le statut non marqué) de l'indicatif en voyant comment il peut remplacer les deux autres modes. Ainsi à la place de "Ouvre la porte!", je peux dire "Peux-tu ouvrir la porte?" ou bien "Tu ouvriras la porte?". De façon analogue, à la place de "Je ne pense pas qu'elle soit fâchée" je peux dire "A mon avis, elle n'est pas fâchée".

Par contre, je ne peux pas remplacer toutes les occurrences de l'indicatif par l'impératif ou le subjonctif.

La voix

Chaque verbe représente une fonction au sens mathématique $y = f(x)$, c'est-à-dire une relation entre des termes. Chaque terme mis en relation par le verbe s'appelle un argument. Considérons les cas suivants:

1. Pierre dort. Pierre (argument), dort (relation) Dort (Pierre) = Pierre dort.
2. Janine a acheté un nouvel ordinateur. A acheté (Janine, ordinateur)
3. Michelle donnera sa réponse à Jean demain. Donnera (Michelle, sa réponse, Jean)
4. Son frère a mis son manteau sur le lit. A mis (son frère, son manteau, le lit)

5. *La petite fille dessine un cheval avec son stylo.* Dessine (la petite fille, un cheval, son stylo)

Dans toutes ces phrases, le verbe fournit un cadre pour un ou plusieurs arguments.

Dans la première, on trouve un seul argument *Pierre* qui représente l'**agent**, celui qui accomplit l'action du verbe.

Les autres agents dans les autres phrases sont *Janine, Michelle, son frère et la petite fille*.

Dans la deuxième phrase, on trouve aussi un argument qui représente la personne ou la chose influencée par l'agent: un nouvel ordinateur. On l'appelle le **thème** du verbe. Les autres thèmes dans les autres phrases sont *la réponse, son manteau et son cheval*.

Dans la troisième phrase, on trouve une personne qui reçoit quelque chose de l'agent: à Jean. On l'appelle le **bénéfacteur**.

Dans la quatrième phrase, on trouve un argument qui indique l'endroit qui reçoit une action: sur le lit. On l'appelle la **destination**.

Finalement dans la cinquième phrase, on trouve un argument qui indique l'outil utilisé pour accomplir un but: avec un stylo. On l'appelle l'**instrument**.

Chaque verbe de la langue fonctionne ainsi comme le centre d'une constellation d'arguments. Les différentes voix du système verbal servent à manipuler la place relative des arguments par rapport au verbe. On a ici l'image chimique d'une molécule avec un atome-noyau et sa valence.

La voix active

Dans une phrase simple, comme celles qu'on a vues tout à l'heure, l'agent du verbe est aussi le sujet grammatical de la phrase. Ce sujet grammatical précède le verbe, tandis que les autres arguments le suivent. Un tel arrangement s'appelle *la voix active*.

La voix passive

Prenons les exemples suivants:

1. Son frère a mis son manteau sur le lit.
2. *Son manteau a été mis sur le lit par son frère.*

Dans le premier cas, on a la voix active. L'agent précède le verbe et le thème et la destination le suivent. Par contre, dans le deuxième cas, c'est le thème qui précède le verbe tandis que l'agent le suit maintenant. En outre la forme du verbe a changé: a la place de "a mis" on trouve "a été mis". Nous avons ici un exemple de la voix passive. A quoi est-ce que tout cela pourrait servir? Pour répondre, prenons un autre exemple.

1'. *Son manteau a été mis sur le lit*

Ici c'est plus ou moins la même phrase qu'avant, sauf que maintenant l'agent est disparu. On

sait que *le manteau est sur le lit*, mais on ne sait pas qui l'y a mis. Du point de vue de la communication, la phrase passive sert à promouvoir le thème dans la position initiale, à abaisser la position de l'agent (parfois jusqu'à la disparition). Or, il y a des types de discours où justement l'identité de l'agent est sans importance et où c'est l'action et le thème qui comptent. Par exemple, c'est cela qui se produit dans le discours scientifique. Plutôt que d'écrire "J'évacue l'air du cylindre", on écrirait "L'air est évacué du cylindre". La personne qui évacue l'air n'a pas d'importance, c'est l'action qui compte. On voit donc que la voix passive permet de manipuler la place des arguments. Mais que fait-elle sur le verbe?

Prenons quelques cas:

1. Les techniciens ouvrent les portes tous les jours
Les portes sont ouvertes tous les jours.
2. Les techniciens ouvriront les portes tous les jours
Les portes seront ouvertes tous les jours.
3. Les techniciens ouvraient les portes tous les jours.
Les portes étaient ouvertes tous les jours.
4. Les techniciens ont ouvert les portes tous les jours.
Les portes ont été ouvertes tous les jours.

On voit que la voix passive se construit par le fait de conjuguer l'auxiliaire **être** de la même façon que le verbe principal et de mettre le verbe principal au participe passé.

Le temps

En français le mot "temps" a plusieurs acceptions:

- Temps chronologique: Au temps de Louis XIV; le 14 Juillet 1789.
- Temps physique: seconde, minute, heure....
- Temps verbal: aujourd'hui, hier, l'année dernière, dans un an....

Il faut donc se méfier du terme temps qu'on utilise pour parler du verbe. La ressemblance avec le mot **temps** qu'on utilise dans le langage de tous les jours pour parler du déroulement temporel ne veut pas dire que le temps verbal implique le mouvement du temps. De plus, l'image usuelle du temps verbal est assez simpliste. On le voit comme une ligne infinie à une dimension, qui vient du passé, touche le présent et s'étend vers l'avenir. Le présent serait comme une espèce de point mouvant. Or, le présent linguistique est beaucoup plus *élastique*. Considérons les exemples suivants:

1. On vous appelle au dîner. Vous répondez: "J'arrive". En fait, vous ALLEZ arriver. Linguistiquement vous voyez votre arrivée future comme un moment présent.
2. Vous êtes en train de prendre une pause au milieu d'une journée de travail. On vous

demande ce que vous faites. Vous répondez: "Je travaille". Linguistiquement vous voyez le temps qui entoure le moment où vous parlez comme faisant partie du présent.

3. On vous réveille pour vous dire "Vous dormez depuis deux heures". Dans cette phrase, on utilise le présent pour parler d'une activité qui a eu lieu au passé.

Tous les exemples ci-dessus montrent que le temps présent est élastique. Nous allons voir dans ce qui suit que tous les temps verbaux ont ce même niveau d'abstraction. Plus précisément, nous verrons que le système verbal du français est basé sur l'**aspect**, non pas sur le temps. L'analyse qui suit s'inspire des idées de Burger (1962).

Par l'aspect, nous voulons dire un point de vue sur la structure interne d'une situation. Par contre, le temps verbal relie un événement au moment d'énonciation, au passé, au présent ou bien au futur. Dans ce qui suit, nous examinerons une série de temps verbaux pour voir leur contribution au sens.

Le conjecturé

Considérons quelques exemples où l'on trouve le morphème –R-dans une série de verbes. D'habitude, on appelle *futur* le temps verbal qui se manifeste dans ces cas.

Il viend*ra* demain (futur simple).

Le professeur a dit qu'il se*rait* empêché lundi dernier (futur dans le passé).

Mais en fait, il ne s'agit pas nécessairement d'un moment futur.

1. Il neig*era* demain.
2. M. Lebaupin au*ra* discuté du problème avec le nouveau président.
3. Il m'a dit qu'il se*rait* là en fin de soirée, mais on ne l'a jamais vu.

Dans tous ces cas, le verbe décrit un événement dont l'existence est *conjecturée* par le locuteur. Dans le premier cas, le locuteur indique le temps qu'il fera demain, selon son jugement. Il ne s'agit pas d'une certitude, mais d'une conjecture. De même, dans la deuxième phrase, (qu'on trouve assez souvent dans les journaux), il s'agit d'un événement dont on n'a pas une connaissance certaine. On suppose que M. Lebaupin a discuté avec le nouveau président, mais l'emploi de *au*ra** indique la conjecture. Finalement, dans la troisième phrase, il s'agit d'une situation qui a lieu au passé, comme l'indique *il m'a dit*, mais toujours conjecturale à partir de ce point de vue: dans le passé, quelqu'un a jugé qu'*il se*rait* là* à un moment postérieur. Il ne s'agit donc pas d'un temps mais d'un aspect: on envisage l'événement dans son détail, non pas dans son mouvement temporel.

Exercice. Dans les œuvres d'histoire, on peut utiliser un présent historique et aussi un futur historique. Quel est son sens? Répondez sur la base d'exemples authentiques.

Quelques phrases-types:

1. En avril 1792, Rouget de Lisle **écrit** à Strasbourg La marseillaise qui **deviendra** un siècle plus tard l'hymne national de la France.
2. En 1680 **est fondée** la Comédie française dont Napoléon **précisera** le fonctionnement par ses décrets de Moscou en 1812.
3. Louis Pasteur **naît** en 1822 et **meurt** en 1895. Il **commence** par étudier la chimie, mais il **s'intéresse** beaucoup aux microbes, ces êtres qu'il **considèrera** comme la cause de la plupart des maladies.)

L'inactuel

Considérons maintenant quelques cas où l'on trouve les terminaisons de l'imparfait.

1. Je dormais quand le téléphone a sonné.
2. Si j'avais assez d'argent, je passerais deux semaines dans le Sud.
3. (Au sujet d'un accident) Un pas de plus et j'étais mort!
4. Je voulais vous parler.

Il ne s'agit pas d'un temps passé dans tous ces cas. Si le premier exemple porte sur le passé, le deuxième porte sur le futur, le troisième porte sur un futur possible qui dépend d'un pas de plus et le dernier porte sur le présent. Donc qu'est-ce que toutes ces phrases ont en commun si ce n'est pas le temps? Le point commun, c'est le fait que dans tous les cas, la situation décrite par le verbe est vue comme **inactuelle**, ou en d'autres termes, *sans contact direct avec le locuteur*.

Dans la première phrase, l'inactualité vient du fait qu'il y a deux plans dans l'action, un *arrière-plan*, où l'on dort, plan qui a moins d'importance, et un *premier plan*, où le téléphone sonne, plan vu comme essentiel.

Dans la deuxième phrase, il s'agit d'une possibilité inactuelle, puisque je n'ai pas l'argent en question. (Notez la différence qu'on obtient si j'envisage la situation où la présence de l'argent est vue comme certaine: *Quand j'aurai assez d'argent..*, ou bien *Une fois que j'ai assez d'argent...* Dans les deux cas, le morphème *-ais* disparaît).

Finalement, dans la quatrième phrase, qu'on utilise comme forme plus polie à la place de "Je veux vous parler", il s'agit du moment présent, mais je présente ma demande comme inactuelle pour limiter sa force.

Expérience. Relevez d'autres cas où l'on utilise l'imparfait pour parler du non-passé.

L'accompli.

Le troisième et le dernier aspect surgit dans les cas où l'on trouve un temps composé, formé par la combinaison du verbe "avoir" ou "être" suivi d'un participe passé. Dans le cas le plus simple, où l'auxiliaire est au présent, on parle du *passé composé*. Mais s'agit-il vraiment d'un passé? Considérons les cas suivants:

1. Il est arrivé à trois heures et quart.
2. (En regardant un coureur) Il a franchi la ligne d'arrivée!
3. (En réponse à une question) J'ai fini dans deux minutes.
4. (En imaginant son avenir) J'ai obtenu mon diplôme et j'ai trouvé un emploi.

Dans le premier cas, il est effectivement question du passé. Par contre, dans la deuxième phrase, on décrit quelque chose qui vient de se produire, qui fait partie du moment actuel (ce qui prouve, c'est le fait qu'on pourrait remplacer le passé composé par le présent ici: « Il franchit la ligne d'arrivée! »). Et dans la troisième et la quatrième phrase, on envisage une situation future, soit un futur très proche, soit un futur imaginaire.

Ce n'est donc pas le passé qui caractérise ces exemples. C'est plutôt le fait que dans tous les cas, la situation est vue comme **accomplie**. En d'autres termes, on voit la fin de l'action dans tous les cas: la personne est bel et bien arrivée dans le premier cas, on vient de franchir la ligne d'arrivée dans le second cas, et on se voit comme ayant fini son travail ou ses études dans les deux derniers cas.

On voit que là encore, il ne s'agit pas de temps, mais d'aspect.

Les combinaisons d'aspects

Les trois aspects que nous venons d'identifier (conjecturé, inactuel, accompli) forment le noyau du système verbal français. Ensemble, ils forment une sorte d'architecture mentale pour exprimer les situations dans leur déroulement. En partant des trois, on peut constituer essentiellement tous les temps verbaux. Considérons quelques exemples.

Nous avons vu qu'on peut dire "Je voulais vous parler" à la place de "Je veux vous parler". Le fait d'ajouter l'aspect inactuel adoucit la demande. Mais il existe une forme même plus adoucie "Je voudrais vous parler". Dans ce cas, on combine l'aspect inactuel et l'aspect conjecturé pour rendre la demande aussi peu directe que possible.

Maintenant comparons les phrases suivantes:

1. J'ai fini mon devoir.
2. J'aurai fini mon devoir demain.
3. J'avais fini mon devoir quand il est arrivé.

On constate que dans la première, il y a l'aspect accompli (porté par le participe passé). Par contre, le présent *ai* ne conjecture pas d'autre aspect.

Dans la deuxième phrase, il y a toujours l'aspect accompli, mais en outre l'aspect conjecturé, à cause de *aurai*.

Et dans la troisième phrase, il y a toujours l'aspect accompli, mais aussi l'aspect inactuel, à cause de l'imparfait. Cette dernière phrase signifie donc un événement qui est fini, mais en même temps distant du locuteur.

Une autre constatation importante à faire concerne la possibilité d'une forme non marquée, qui n'implique pas d'aspect. C'est le cas du présent en français qui fonctionne comme forme verbale non marquée. Ainsi il est possible d'utiliser le présent pour remplacer un autre temps lorsqu'on parle d'un événement passé: on le fait assez souvent quand on raconte des histoires oralement, et c'est la base du présent historique. En même temps, on peut utiliser le présent pour parler d'événements futurs. Par exemple, en planifiant une réunion, on peut dire: "Toi, tu expliques le problème, et moi, je présente la solution".

14. La morphologie comme trait distinctif

En phonologie, les traits distinctifs nous aident à identifier les phonèmes. Prenons par exemple le cas des voyelles. Les traits distinctifs se trouvent dans les oppositions oral/nasal; antérieur/postérieur; ouvert/fermé; arrondi/non arrondi.

En morphologie les morphèmes que nous assimilons à des traits distinctifs d'ordre morphologique, nous aident à identifier les catégories des mots dans les oppositions grammaticales du genre: masculin/féminin; singulier/pluriel; première personne/2e personne/3e personne; présent/futur/passé, actuel/inactuel; conjecturé/certain; accompli/non accompli etc. Dans la liste suivante, on pourra voir comment ces morphèmes distinctifs se manifestent dans les mots:

- ami/amie, chat/chatte, amoureux-amoureuse
- aime-aimait-aimerions, aimera, aimé, aimer
- oiseau/oiseaux; maison/maisons; maximum/maxima

Bibliographie

- Burger, A. 1962. *Essai d'analyse d'un système de valeurs*, Cahiers Ferdinand de Saussure.
- Imbs, P. 1968. *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. Paris, Klincksieck.
- Matthew, P H. 1991. *Morphology*. Cambridge.
- Mok Q.I.M.1968. *Contribution à l'étude des catégories morphologiques du genre et du nombre dans le français parlé actuel*. MOUTON.

Tucker, R., Rigault, A., Lambert, W. R. 1970. *Le genre grammatical des substantifs en français-analyse statistique et étude psycholinguistique.*

Lessard, Greg. 1996. *La morphologie*, dernière modification.